



COMMISSION DES FINANCES

Réunion du 02 novembre 2021

PRESENTS : MM. LAGARDE Bernard (Président) - DEMARET Patrick - LE ROUX Patrick - RAIGNIER Christian - COMBEAU Jean Jacques

INVITE : M. MODOLO Pieric

EXCUSES : Mme TRIBOULT Aurore - MM. ETCHART Roland - MERY Didier

La séance est ouverte par Bernard LAGARDE qui nous fait un rapide état de nos finances qui sont saines.

L'année Covid a affecté les licenciés, nous notons au 30 octobre une baisse de 209 licenciés soit 1.9%. Le secteur le plus touché reste le Futsal qui compte près de 50% de licenciés en moins. De ce fait une proposition financière va être soumise au Comité Directeur pour favoriser la relance du Futsal. Cette aide consisterait à prendre en charge sur une durée déterminée les frais d'un arbitre par rencontre Futsal soit environ 1600 Euros sur un an

Une proposition d'achat de kit oreillettes d'une valeur de 240 Euros va être également soumise au Comité.

Dans un même temps, un problème de tablettes devenant vétustes a été soumise. Une étude va être faite sur les besoins des clubs qui régulièrement ont un problème. Une participation des clubs demandeur reste à définir.

La parole est donnée à Pieric MODOLO, responsable du centre technique. Suite au contrôle de l'APAVE, des travaux sont obligatoires dans notre local buanderie :

- 1- Une porte coupe-feu ½ heure : Devis 1182 Euros déjà accepté par Eric LACOUR, Bernard LAGARDE et Jean Jacques COMBEAU, indispensable pour la continuité et de l'ouverture du centre d'hébergement.
- 2- Mise en conformité de la pièce par le doublage des cloisons : sur trois devis, deux restent en litige. Un de l'entreprise S.A.S.U Gérard LAGRANGE et l'autre d'Olivier SIMOES. La commission prend plutôt une option sur le devis de Olivier SIMOES mais souhaite des précisions sur certains détails qui ne sont pas écrits.
- 3- Un devis de LTS Incendie-Désenfumage de 2808 Euros : validé par la commission.
- 4- Un autre devis de LTS Incendie Désenfumage pour changer sur deux ans les détecteurs de fumée qui sont vieillissant mais encore au norme : l'Apave n'ayant fait aucune remarque, la commission décide d'attendre.

Il a été demandé à Pieric de faire des devis pour un sas devant la porte d'entrée et également un devis de rénovation des 4 bureaux source de problèmes (acariens) les travaux pourraient se faire en deux ou trois étapes.

Pour conclure sur une bonne nouvelle, Bernard LAGARDE nous a informé que suite à une démarche de Marie en collaboration avec Eric une demande gracieuse de remise sur notre taxe foncière a été partiellement et à titre exceptionnel accepté par les impôts.

Après deux heures de débat, nous levons la séance vers 19H